



Une inauguration réussie



MAIRIE

Tél. : 05 61 82 02 29 - accueil@villeneuvelesbouloc.fr

- Permanence mairie en dehors des horaires d'ouverture 06 43 02 49 01
- Régie cantine : cantine@villeneuvelesbouloc.fr
- Service communication : communication@villeneuvelesbouloc.fr
- Service urbanisme : urbanisme@villeneuvelesbouloc.fr
- Service comptabilité : comptabilite@villeneuvelesbouloc.fr
- Site internet : www.villeneuvelesbouloc.fr
- Service culture : culture@villeneuvelesbouloc.fr
- Facebook : Service culturel de Villeneuve-lès-Bouloc

URGENCES

- PHARMACIES DE GARDE : 3237
- SAMU : 15
- POMPIERS : 18
- GENDARMERIE : 17
- NUMÉRO D'URGENCE pour les personnes sourdes ou malentendantes : 114
- ENFANCE EN DANGER : 119
- NUMÉRO D'ÉCOUTE NATIONAL VIOLENCES FEMMES INFO : 3919
- MÉDECIN DE GARDE : 3966
- CENTRE ANTI POISON : 05 61 77 74 47
- ACCUEIL MÉDICO TRAUMATIQUE : 05 62 18 33 83
25 avenue de Villemur 31140 Saint-Alban
- ERDF : 09 72 67 50 31

PERMANENCES JURIDIQUES

Conseil Départemental de l'accès au Droit

Pour toute question juridique vous pouvez consulter gratuitement en Haute-Garonne, des avocats, notaires et huissiers de justice. Plus d'infos : <https://www.cdad-hautegaronne.justice.fr/>

SANTÉ / SOCIAL

CCAS

Villeneuve-lès-Bouloc : ccas@villeneuvelesbouloc.fr

Castelnau d'Estrétefonds : ccas@mairiecastelnau.fr

Une permanence sociale du CCAS de Castelnau d'Estrétefonds est assurée à Villeneuve-lès-Bouloc tous les premiers jeudis du mois sur RDV au 05 34 27 66 40 ou au 05 61 82 02 29.

PERMANENCE SOCIALE

Une permanence est assurée par un travailleur social territorialisé de la CAF de Toulouse tous les jeudis au CCAS de Castelnau d'Estrétefonds sur RDV au 05 67 77 44 55.

MAISON MÉDICALE COMMUNALE

Médecins

- KHAROUBI Patrice : 05 61 82 07 67
- SALLES Georges : 05 62 20 29 44

Infirmières libérales

- AUGUSTE-MATHIEU Cindy : 07 86 05 73 49
- JOURNET Nadège : 06 08 70 81 22

Orthophoniste

- BONNAFÉ Lise : 05 61 74 71 73

Pédicure-podologue

- ESCULIÉ Lucie : 07 81 91 92 70 / 09 50 06 25 36
ou sur le site doctolib.

INFIRMIÈRE LIBÉRALE

- LE LOUER Edwige : 06 37 60 30 76

MAISON DES SOLIDARITÉS

2 rue de la gare 31620 Bouloc : 05 34 27 94 94

ENFANCE / JEUNESSE

ÉCOLE

Tél : 05 61 82 09 64 - mail : ce.0311078d@ac-toulouse.fr

ACCUEIL DE LOISIRS

Tél : 09 67 32 69 98

mail : villeneuvelesbouloc@leolagrange.org

CENTRES ANIMATION JEUNESSE

Site internet :

<http://www.lecgs.org/fr/site/ccf/page/presentation.php>

MÉDIATHÈQUE

Tél. : 09 67 10 67 26 - mediatheque@villeneuvelesbouloc.fr

SOMMAIRE

Vie pratique 2

L'édito du maire 3

Actualités 4

Intercommunalité 11

Urbanisme, travaux et environnement 12

Santé et Social 16

Culture 20

Enfance et Jeunesse 24

Associations 27

La page des enfants 33

Expression libre 34

Agenda 35



Chères Villeneuveoises, chers Villeneuveois,

Le conseil municipal et moi-même souhaitons vous témoigner notre reconnaissance pour votre présence nombreuse le jour de l'inauguration de la mairie. Ce 12 avril 2025 restera une date importante pour la commune.

Si cet évènement constitue un point de repère temporel représentant l'avenir, il nous permet tout autant de prendre en considération notre passé récent. L'édification de la nouvelle mairie vient, en effet, clore une **décennie au cours de laquelle Villeneuve-lès-Bouloc s'est dotée d'équipements majeurs**. La médiathèque fut inaugurée en 2016. Ensuite, il y eut successivement l'aménagement de la maison des activités, la construction de la salle des fêtes et de la maison médicale, ainsi que la création échelonnée de l'espace de loisirs.

La réalisation régulière de cet ensemble cohérent repose sur deux fondements : d'une part, une **politique d'acquisition foncière** établie de longue date et, d'autre part, le souci constant de **maintenir des finances saines**. Le récent vote du budget a confirmé ce dernier élément. Cela signifie, en outre, que la part communale des impôts fonciers n'augmentera pas cette année non plus.

Vous pourrez lire dans ce magazine des informations sur les premières étapes franchies sur **trois projets** que nous avons annoncés et sur lesquels l'équipe municipale avance à grands pas. Cela va nous permettre de passer de l'état de projet à celui de réalisation pour **l'extension de la maison médicale, la réorganisation des bâtiments de l'école / réfectoire et le devenir de la précédente mairie**. Je remercie à nouveau les élus pour leur investissement quotidien à mes côtés permettant d'avancer sereinement sur ces projets.

Chacun d'entre nous travaille pour la bonne marche de notre commune. **Chaque agent municipal participe à l'amélioration continue du service rendu**. Aussi, je profite de ce magazine pour les remercier de leur travail, de leur implication et de leur sourire.

Je terminerai cet éditorial en attirant votre attention sur les deux prochains rendez-vous. Le premier est le **Tour de France** qui passera sur notre territoire communal, le 16 juillet. Le second, rencontre très attendue par les habitants et par les associations, est le **forum** qui se tiendra le 6 septembre à la salle polyvalente. Notre vie communale ne serait pas aussi riche et dynamique sans l'investissement de nos associations qui animent notre commune et que je remercie chaleureusement.

Je vous souhaite un excellent été à toutes et à tous ainsi que d'agréables vacances en famille ou entre amis pour partager des moments privilégiés.

André GALLINARO

Magazine municipal d'information

Directeur de la publication : Mr André GALLINARO

Responsable de la publication : Commission communication

Mise en page et impression : SERGENT PAPERS-Z.I de GABOR 81370 Saint-Sulpice

Les articles, textes et images sont sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs. ©Freepik

Inauguration mairie

Le coût global est de 2 534 932 € TTC. Les diverses aides financières ont été les suivantes :

- ✓ 717 702 € de subvention provenant du Conseil départemental,
 - ✓ 2127 € au titre de la subvention de l'Etat pour la mise en place de la vidéoprotection sur ce site,
 - ✓ 402 284 € de TVA que nous récupérons au taux de 16,4%
 - ✓ 96 320 € d'indemnités à la suite du sinistre concernant la perméabilité à l'air.
- ⇒ **Le coût final pour la commune s'élève donc à 1 316 497 €** (Dépenses 2 534 932 € / recettes 1 218 434 €).

Cette somme a été financée par un prêt auprès du Crédit Agricole de Toulouse, agence de Fronton, à un taux fixe extrêmement bas de 0,98 % sur 10 ans, ce qui allège considérablement le montant des intérêts. Ce prêt a été réalisé en 2019 pour la construction de la salle des fêtes, d'un montant total de 900 000 €, répartis à hauteur de 450 000 € pour la salle des fêtes et de 450 000 € pour la mairie. Le restant a été financé par nos fonds propres.



Fête de la libération

Cette année, la fête de la Libération s'est déroulée sous un magnifique soleil, rassemblant petits et grands dans une ambiance chaleureuse et émouvante. **La cérémonie officielle a été particulièrement marquante grâce à la participation des enfants de l'école**, qui ont lu avec sérieux et émotion plusieurs textes en hommage aux événements commémorés. De nombreux porte-drapeaux étaient également présents, ajoutant solennité et respect à ce moment de mémoire collective.

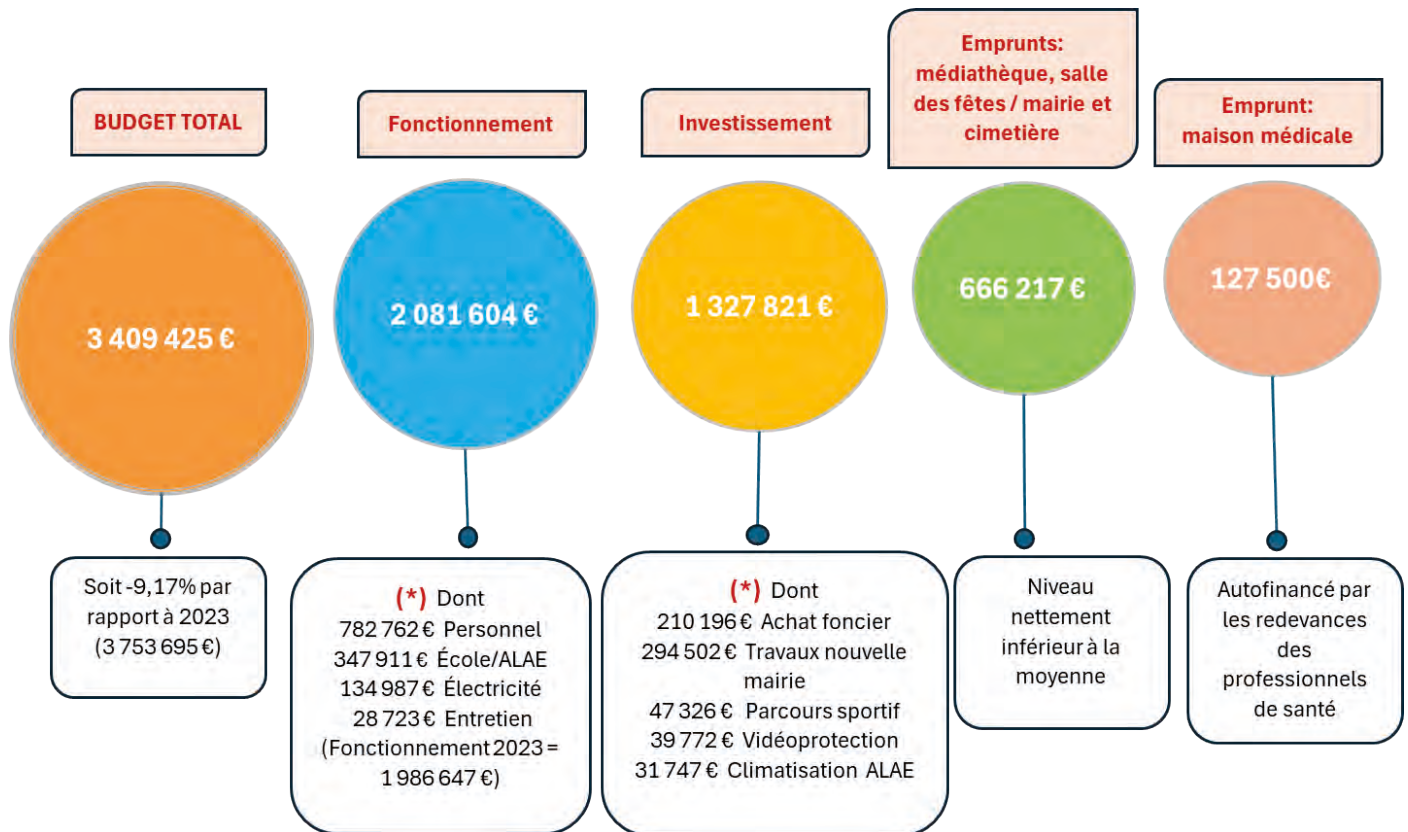
L'Association Mémoire Militaria 31 a salué la belle mobilisation du public. Nous remercions chaleureusement le Comité des Fêtes, l'APE, ainsi que l'Association des Voitures Anciennes pour leur implication dans l'organisation des animations, des repas et collations, qui ont rythmé ce week-end dans un esprit de convivialité. Un moment fort du programme a également été le spectacle du samedi soir, spécialement créé pour l'occasion. **Un week-end ensoleillé placé sous le signe du souvenir.**



Tour de France 2025

Cette année, le Tour de France passera par notre commune pour sa 112^{ème} édition lors de la 11^{ème} étape **le mercredi 16 juillet**. Les coureurs cyclistes emprunteront, lors de cette étape la départementale 14 de Clos-Mignon au giratoire de Cépet. **La caravane publicitaire passera à partir de 12h40 et les premiers coureurs arriveront à partir de 14h35.**

❖ CHIFFRES CLÉS FINANCIERS 2024



(*) Synthèse des principales dépenses

	2023	2024	Evolution %
Dépenses de fonctionnement	1 986 647 €	2 081 604 €	4,78%
Recettes de fonctionnement	2 434 519 €	2 591 348 €	6,44%

Fonctionnement = Gestion courante de la commune

L'augmentation des dépenses de fonctionnement est due à des dépenses exceptionnelles notamment le solde dû à Léo Lagrange à la suite du COVID, à l'augmentation des charges de personnel (augmentation de l'indice, évolution de carrière, remplacement etc...). Ces charges ont été compensées pour moitié par des économies.

La facture d'électricité sur les bâtiments communaux a augmenté de 5 000 € malgré une baisse de la consommation de 65 334 KW. La mise en place de panneaux photovoltaïques sur 3 bâtiments devrait faire baisser cette facture d'environ 17 000 € par an.

La mise en place d'une comptabilité analytique avec de nombreux indicateurs, permet de mieux cibler les pistes d'économies tout en conservant une bonne qualité de service aux habitants.

⇒ **Gestion rigoureuse et vigilance sur les dépenses nous permettent de présenter un budget bien équilibré.**

❖ AUTOFINANCEMENT

Épargne brute dégagée en 2024 =
758 183 €

Notre capacité d'autofinancement est le double de ce qui est attendu pour une commune comme la nôtre.

❖ RÉSULTAT DE CLÔTURE :

1 397 840 €

Cette trésorerie permet d'envisager sereinement le financement de nouveaux projets.

Réalisations 2024

❖ PRINCIPALES RÉALISATIONS

- ✓ Fin des travaux de construction et de reprises de la nouvelle mairie + déménagement
- ✓ Étude de réalisation de voies vertes avec achat foncier
- ✓ Étude pour l'installation de panneaux photovoltaïques aux services techniques, à la médiathèque et à la maison des activités
- ✓ Création d'un parcours sportif à l'espace de loisirs et réaménagement de l'aire de jeux des tout-petits
- ✓ Installation de la vidéoprotection des bâtiments communaux
- ✓ Et toujours l'entretien des bâtiments et du matériel

❖ ÉVOLUTION DES RÉSULTATS DE CLÔTURES depuis 2020

Année	TOTAUX
2020	1 162 622 €
2021	1 542 149 €
2022	1 162 322 €
2023	1 308 243 €
2024	1 397 841 €

Après une baisse liée à la crise du COVID et à la crise économique, le résultat de clôture de 2024 revient à un meilleur niveau.

Ce bon résultat, bien que de **nombreux investissements** aient été faits, va permettre de faire face à une baisse conséquente des subventions des différents organismes.

❖ EMPRUNTS DE LA COMMUNE

	Montant Emprunt	Début	Fin	Restant dû au 31/12/2024
Médiathèque	400 000 €	15/01/2016	15/01/2030	160 000 €
Salle des fêtes / Mairie	900 000 €	05/12/2019	05/09/2029	499 086 €
Drainage cimetière	28 510 €	28/12/2019	28/12/2026	7 132 €
TOTAL restant dû au 31/12/2024				666 218 €

➔ **L'endettement de notre commune demeure à un niveau nettement inférieur à la moyenne nationale des communes de taille similaire.**

❖ EMPRUNT MAISON MEDICALE

	Montant Emprunt	Début	Fin	Restant dû au 31/12/2024
Maison médicale	204 000 €	13/01/2022	13/01/2029	127 500 €

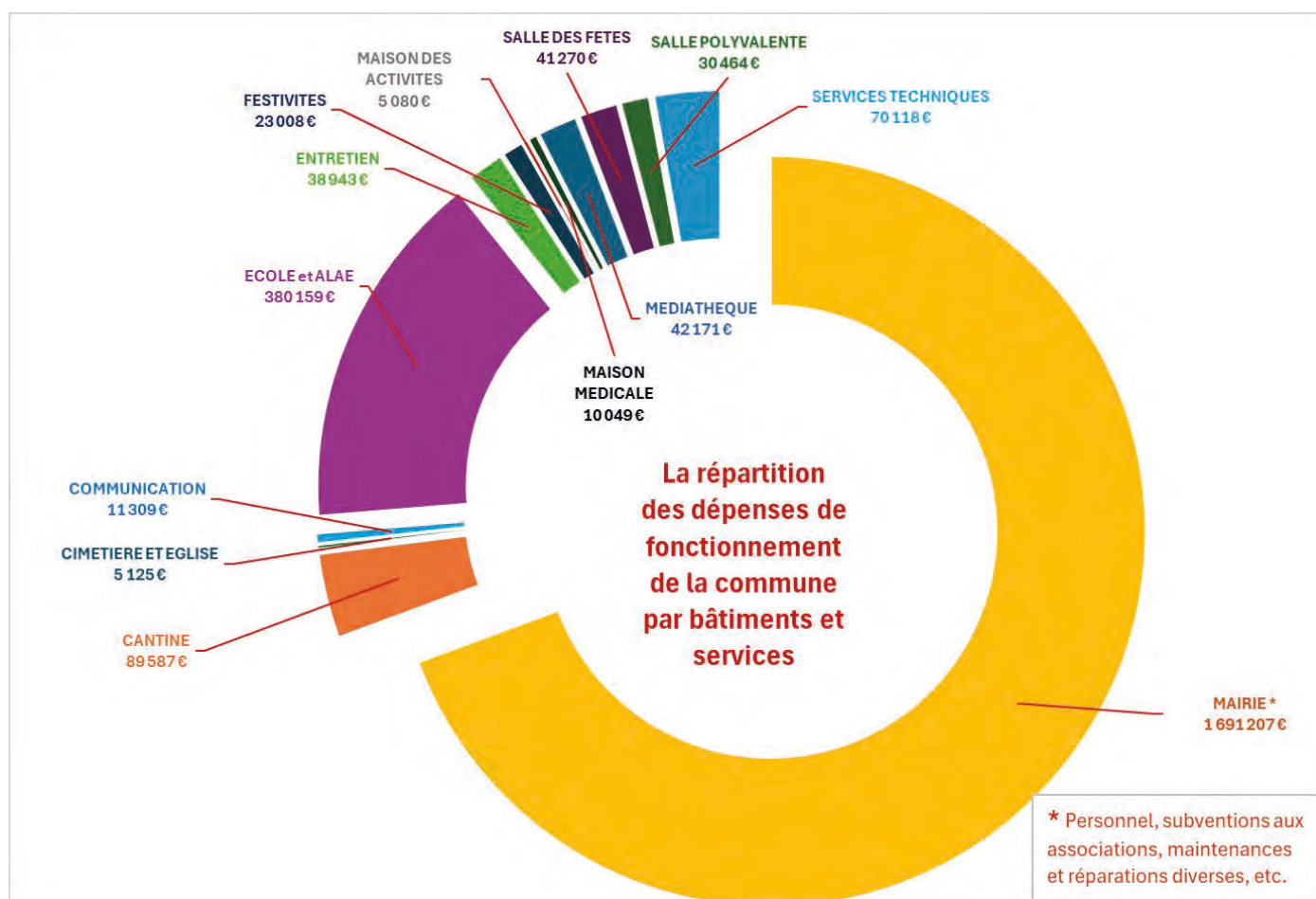
- ➔ Cet emprunt s'autofinance par les loyers versés par les professionnels de santé.
- ➔ En 2024 les loyers sont de 30 244 € pour une annuité de 25 500 €.

❖ INVESTISSEMENTS POUR L'ÉCOLE

L'école occupe depuis toujours une place très importante dans la vie du village et par ricochet dans les moyens qui lui sont dévolus. Entre 2020 et 2024 l'investissement pour l'école se monte à 240 453 € et à 58 580 € pour la cantine.

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises.

❖ Dépenses de Fonctionnement budgétisées pour 2025 = 2 438 490 €



❖ Recettes de fonctionnement

❖ Taxe foncière, taxe d'habitation et taxe d'habitation des résidences secondaires (THRS)

Les **bases fiscales** qui servent au calcul des impôts locaux sont liées à l'inflation et fixées par l'État. Pour 2025 elles sont **revalorisées de 1.70 %**.

Aussi, le conseil municipal tout comme la Communauté de Communes du Frontonnais ont décidé de maintenir en 2025 les taux de 2024, **c'est à dire pas d'augmentation**.

TAXES	Taux 2025 Villeneuve	Taux 2025 CCF
Taxe Foncière sur les propriétés bâties	30.40 %	7.26 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties	57.15%	36.48 %
Taxe d'Habitation (THRS)	15.41%	

❖ Eurocentre

Les recettes générées par la zone Eurocentre sont perçues par la Communauté de Communes et reversées à Villeneuve sous forme d'attribution de compensation. Pour 2025 elles sont budgétisées à hauteur de 1 125 252 €. **Les investissements se font sur un temps long et les retours d'investissement aussi !**

❖ **Dépenses d'investissement budgétisées pour 2025 = 3 092 168 €**

→ **Les principaux projets de l'année 2025 sont les suivants :**

Déjà réalisé :

- Installation de **panneaux photovoltaïques** sur les bâtiments communaux (ateliers municipaux, médiathèque et maison des activités)
- Mise en service de la **vidéo protection** des bâtiments communaux

Mais encore :

Pérennisation

De la maison médicale

Réorganisation du

Groupe Scolaire / Cantine

Liaisons piétonnes

Accueil d'activités

Dans la mairie précédente

**Réduction de la dépense
énergétique**

Logements Seniors

- Agrandissement de la maison médicale en concertation avec les professionnels de santé pour diversifier l'offre de soins et pérenniser l'activité sur le long terme.
- Étude pour la réhabilitation de l'école et de la cantine pour répondre aux défis éducatifs, sociaux et environnementaux des prochaines années.
- Réalisation de trottoirs sur RD 45 / Saint Pierre / La Bessoune pour sécuriser le déplacement des enfants vers le ramassage scolaire du collège de Castelnau d'Estrétefonds, et pour faciliter le déplacement des habitants.
- Poursuite des acquisitions et aménagements de voies piétons-cycles pour constituer un réseau de voies douces.
- Étude pour l'accueil de services dans la mairie précédente et rénovation du bâtiment.
- Étude de l'installation de panneaux photovoltaïques au boulodrome pour réduire la facture énergétique des bâtiments communaux.
- Étude de la réalisation de logements locatifs à destination des seniors.

⇒ **Un plan d'investissement dynamique et structurant tourné vers l'avenir pour les habitants de Villeneuve-lès-Bouloc.**

Le recensement citoyen obligatoire à partir de 16 ans

Il est **obligatoire** de faire le recensement citoyen dès l'anniversaire des 16 ans et dans les trois mois qui suivent cet anniversaire.

Après avoir fait votre recensement citoyen :

- **Vous obtenez une attestation de recensement.**
- **Vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales** dès votre 18^e anniversaire et pourrez alors voter.

Pour vous faire recenser, il vous suffit soit de passer à la mairie de votre domicile avec votre carte d'identité ou un passeport en cours de validité, soit de le faire sur Internet sur service-public.fr.

Transhumance



Le dimanche 4 mai, la **10^e édition de la grande transhumance** organisée par le département de la Haute-Garonne, a eu lieu entre notre commune et la commune de Launaguet. **Les 330 brebis du berger Moïse ont parcouru 17 km** pour changer de pâturage. Cet éco pâturage fait revivre la tradition ancestrale vieille de plus de 2 000 ans. Au départ, vers 6h15 du matin à Villeneuve-lès-Bouloc, de nombreuses personnes étaient présentes pour suivre le troupeau jusqu'au village gourmand à Launaguet.

Recensement de la population

Ce recensement aura lieu sur notre commune **du 14 janvier au 15 février 2026**. Dans ce cadre, **nous recherchons des agents recenseurs**. Si cela vous intéresse venez vous faire connaître à la mairie.



Promenons nos chiens dans le respect de tous !

Faites preuve de savoir-vivre lorsque vous promenez votre chien sans laisse et que vous croisez d'autres personnes. **Vous devez toujours avoir le contrôle sur votre chien**, même lorsqu'il n'est pas attaché.

Vous devez tenir votre chien en laisse **s'il présente un danger** pour les personnes ou d'autres animaux domestiques. Vous **êtes responsable des dommages** que votre chien peut causer.

Rappel : les chiens de 1^{ère} et 2^e catégorie doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure sur la voie publique.



Plan Local de l'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Dans la perspective de mettre en place un PLUi, le conseil communautaire a décidé, fin 2023, d'engager **une étude visant à définir un pré-PADDi** (Plan d'Aménagement et de Développement Durables intercommunal).

Des instances ont été créées pour ce faire : comité de pilotage représenté par les maires et vice-présidents, commission aménagement, groupe de travail composé d'élus et de techniciens des communes et de partenaires extérieurs.

Le planning général de l'étude est prévu d'avril à décembre 2025, il

a débuté par des travaux visant à **définir les grandes lignes du diagnostic**.

À ce titre, un bus tour a été organisé en janvier sur l'ensemble des 10 communes afin d'échanger sur les enjeux et potentiels du territoire et s'appuyer sur les expériences communales pour construire une vision intercommunale.

Les premiers enjeux identifiés à ce jour sont les suivants :

- o Favoriser la désimperméabilisations sols

- o Assurer l'adéquation entre développement et disponibilité de la ressource en eau
- o Lutter contre les îlots de chaleur en favorisant la nature en ville
- o Gérer les eaux pluviales à la parcelle
- o Encourager la réutilisation des eaux non conventionnelles
- o Poursuivre l'engagement « Territoires adaptés à +4° » des acteurs du terrain et les actions que nos communes et l'intercommunalité mènent déjà en matière d'adaptation.

Le Frontonnais s'adapte au climat de demain

Porté par la **Communauté de Communes du Frontonnais**, en partenariat avec le Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (**CEREMA**), ce programme est financé par le **Fonds Vert**.

Notre climat change. À quoi devons-nous nous préparer ? Que vivons-nous déjà ? Quels sont les premiers pas que nous avons déjà réalisés ?

Le Frontonnais figure parmi les « **100 territoires pionniers** » participants à la Mission adaptation. Elus, experts, techniciens et habitants travaillent ensemble pour préparer notre territoire à l'évolution climatique en cours.

Le jeudi 2 avril, a marqué le coup d'envoi de la mission « Adaptation du territoire au changement climatique ».

Élus et techniciens, partenaires, acteurs du territoire et habitants se sont réunis pour partager les acquis scientifiques et les projections climatiques des experts du climat, ainsi que les expériences et les actions déjà menées.



Le Plan Climat Air Energie Territorial

Le **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)** est un outil de planification de la transition énergétique et écologique à l'échelle du bassin de vie obligatoire pour toutes les intercommunalités de plus de 20 000 habitants, **au titre de la loi de transition énergétique pour la croissance verte (TEPCV)** de 2015.

Adopté en décembre 2019, le **PCAET de la CC du Frontonnais** a fait l'objet d'un **bilan à mi-parcours** que vous pouvez retrouver sur le site www.cc-dufrontonnais.fr.

Voie verte

Après avoir achevé les travaux d'aménagement de trottoirs-piétonniers le long de la route de Bouloc (RD30), depuis la limite de Vacquiers jusqu'à celle de Bouloc, et également un trottoir conduisant au quartier des Flamans, **la poursuite des aménagements de voies piétons-cycles est indispensable pour la constitution d'un réseau de voies douces.**

Dans cette continuité, **la création de deux nouvelles voies vertes sécurisées** a été votée en conseil municipal le long de la route de Caminas jusqu'au chemin de Grisou, ainsi que le long du chemin de la Gallenne jusqu'au chemin du Château. L'achat foncier pour la réalisation de la voie verte Route de Caminas est terminé. La particularité de cette voie verte est qu'elle se situe partiellement sur un talus. Les accès des parcelles seront maintenus. La voie verte aura une largeur de 3.00 m, et sera séparée du bord du fossé par un espace vert d'une largeur d'un mètre environ **La voie verte drainera les eaux de pluie grâce à l'enrobé drainant.** Les travaux sont en attente d'une réponse aux demandes de subventions.

L'achat foncier pour le chemin de la Gallenne est en cours. Les limites sont déjà balisées



Simplifiez vos démarches grâce à la dématérialisation !

Bonne nouvelle : notre commune est équipée d'une plateforme dédiée pour vous permettre d'effectuer le dépôt en ligne des demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme...) en toute simplicité, sans avoir à vous déplacer !

✓ Un gain de temps précieux

Fini les multiples copies papier et les déplacements en mairie : en quelques clics, vous pouvez déposer votre demande en ligne, depuis chez vous, 24h/24 et 7j/7. Vous recevez un accusé de réception immédiat et pouvez suivre l'avancement de votre dossier en temps réel.

✓ Un service plus efficace pour tous

La dématérialisation permet aux services municipaux de traiter les demandes plus rapidement, de manière plus fluide et avec moins de risques d'erreurs. **C'est un gain d'efficacité qui bénéficie à tous.**

✓ Un geste pour l'environnement

Opter pour le numérique, c'est aussi réduire l'usage du papier, les impressions et les déplacements. **Une façon simple et concrète de faire un geste pour la planète.**

✓ Un accompagnement toujours disponible

Pas d'inquiétude : le passage au numérique ne signifie pas la fin du contact humain. Si vous avez besoin d'aide pour utiliser la plateforme, les agents restent à votre disposition pour vous guider.

Comment faire ?

Il vous suffit de vous rendre sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.villeneuvelesbouloc.fr/fr/rb/1476477/demarches-durbanisme-en-ligne-1>, et de créer votre compte usager ou d'utiliser un de vos comptes FranceConnect. Une fois connecté, vous pourrez choisir le type de demande, compléter le formulaire en ligne et y joindre les pièces nécessaires.

Approbation de la 2^{ème} modification

L'enquête publique concernant la 2^e modification du PLU a eu lieu du 26 novembre au 13 décembre 2024. L'approbation du nouveau document a eu lieu lors du conseil municipal du 1^{er} avril 2025.

Le nouveau PLU en vigueur est consultable sur le site de la mairie ou sur le Géoportail de l'urbanisme.

Révision simplifiée du PLU

Une révision simplifiée du PLU est en cours avec pour seul objet de permettre la conservation du bâtiment remarquable qu'est la ferme de Villefranche. Compte-tenu de son emplacement, à proximité du château de Villefranche dont certains éléments sont classés au patrimoine, ce dossier doit préalablement à la finalisation du PLU avoir l'aval de M. l'Architecte des Bâtiments de France.



Programme LED++ Les données de la commune

L'éclairage public est un enjeu majeur de la transition énergétique, intégrant à la fois des dimensions économiques, environnementales et sociales : maîtrise de la consommation d'énergie, diminution des nuisances lumineuses, sécurité des personnes et des biens.

Pour répondre à ces enjeux, le déploiement de la technologie LED pour rénover l'éclairage public s'est accéléré ces dernières années. Aujourd'hui, sur le territoire national, 30% des luminaires sont équipés en LEDS.

Le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) est aujourd'hui un précurseur en matière de déploiement de la technologie LED pour l'éclairage public avec un record de 53% de luminaires équipés avec des LEDS sur son territoire composé de 585 communes.

Ce record a été atteint grâce au déploiement du

programme LED++ qui a pour ambition de rénover l'intégralité du parc d'éclairage public des communes du SDEHG avec des LEDS à l'horizon 2027.

Le programme LED++ génère une économie annuelle d'énergie de 26 GWh, correspondant aux besoins annuels d'électricité de 11 700 Français. Cela représente 5,4 M€ d'économie annuelle sur les dépenses d'énergie des communes à l'échelle du SDEHG.

Programme LED++ - Les chiffres de la commune de VILLENEUVE-LES-BOULOC

- ✓ **206** points lumineux rénovés dans le cadre du programme LED++,
- ✓ **76 %** d'économie d'énergie, soit **37 096 kWh** d'économie annuelle d'énergie générée,
- ✓ **7 545 €** d'économie annuelle sur les dépenses d'énergie de votre commune.

Le projet photovoltaïque de la commune est opérationnel

L'objectif du projet a **été d'élaborer une opération d'autoconsommation collective communale**, en d'autres termes de produire de l'électricité avec des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux afin de la consommer sur les installations communales.

Ainsi, une étude technique a été réalisée courant 2024 qui a permis l'identification des sites les mieux appropriés pour la production, à savoir l'orientation et les surfaces disponibles sur les toits. De cette étude est ressorti une liste de 3 sites sur lesquels sont implantés les panneaux : **les ateliers municipaux, la Maison des Activités et la Médiathèque**. Ceci constitue la première phase du projet d'autoconsommation collective de la commune. Là encore, l'objectif de cette phase est d'optimiser la surface couverte et le niveau de production dont la commune a besoin pour l'ensemble des bâtiments autres que ceux

couverts de panneaux et d'ajuster le nombre de panneaux aux besoins de consommation.

Les panneaux photovoltaïques ont été installés fin février 2025 et sont opérationnels depuis le début du mois de mars 2025.

Cette première étape va permettre de mesurer l'impact économique sur la note globale d'électricité : 17% d'économie sur un an. Une seconde installation est à l'étude pour augmenter notre production d'énergie verte afin d'améliorer notre indépendance énergétique.

Bien que cette initiative soit lancée par la commune de Villeneuve-lès-Bouloc, cela s'inscrit dans un schéma intercommunal d'autoconsommation collective qui est en cours d'élaboration avec l'ensemble des communes. Des perspectives de partage d'énergie entre collectivités pourraient être envisagées et déjà quelques contacts sont pris afin de faire participer également d'autres acteurs à ce projet.



Extension de la Maison médicale communale

En vue de pérenniser la maison médicale sur le long terme et en concertation avec les professions médicales qui l'occupent, la commune étudie l'extension du bâtiment actuel.

Le bâtiment existant a été implanté dans cette perspective. La réflexion sur cette extension est en cours et après consultation des besoins des professionnels de santé, elle porterait sur la création d'une surface supplémentaire de 250 à 300 m², permettant l'accueil de 5 cabinets additionnels.

L'agrandissement serait indépendant du bâtiment actuel. La consultation des maîtres d'œuvre est en cours. L'objectif est d'engager les travaux dès 2026.



Projet de réorganisation du groupe scolaire

Conformément aux objectifs et au programme d'actions de ce mandat, la municipalité a engagé une réflexion sur l'avenir du groupe scolaire de la commune. Notre volonté est d'associer l'ensemble des acteurs afin que notre école puisse accueillir les enfants et répondre aux défis éducatifs, sociaux et environnementaux des prochaines années.

Pour cela, nous souhaitons **recueillir l'ensemble des besoins, des souhaits et des idées** du personnel, des agents et des parents afin de prioriser les actions

nécessaires à la réorganisation du groupe scolaire. **La commune dispose des réserves foncières** qui pourraient s'avérer nécessaires pour ce projet.

Entre 2020 et 2024 des investissements ont été faits sur l'école à hauteur de 240 453 € TTC et sur la cantine à hauteur de 58 580 € TTC. Pour cette année 2025, il est prévu de continuer le renouvellement des tables et chaises de la cantine, ainsi que des études pour la mise en place d'Ecrans Numériques Interactifs.

Devenir de la précédente mairie

Quatre projets proposés par des habitants de la commune, ont été présentés au groupe de travail (composé d'élus et d'administrés) lors de la réunion du 12 mai dernier. Des propositions variées telles que commerces, services de proximité, restauration et animations socioculturelles ont été exposées par chaque porteur de projet. Le prochain temps de travail sera l'occasion d'évaluer les différents projets par rapport au cahier des charges.

Bilan des actions de la conseillère numérique et de l'atelier informatique

La Conseillère Numérique de la Communauté de Communes du Frontonnais, Laurie Selve, a **accueilli quarante-deux personnes** sur la commune de Villeneuve-lès-Bouloc pour l'année 2024.

Elle a proposé des **permanences individuelles et des ateliers collectifs numériques en collaboration avec l'atelier informatique du CCAS**.

Ces actions sont **gratuites pour les participants**. Nous vous rappelons que vous pouvez prendre rendez-vous avec elle, ou vous inscrire à l'atelier informatique du CCAS pour toute aide autour du numérique.

Concernant les divers ateliers collectifs réalisés à Villeneuve-lès-Bouloc (ex : créer un mot de passe sécurisé, prendre un rendez-vous médical sur Doctolib, découvrir une plateforme de vente en ligne comme Le Bon Coin, etc.), les retours des participants et des bénévoles sont positifs. Les ateliers ont été bien appréciés ! Il y avait entre 4 et 10 participants suivant le thème.

Les ateliers qui ont été particulièrement appréciés sont ceux où il y avait de la manipulation comme la réalisation d'un marque page avec Canva.



Ateliers numériques collectifs 2025/2026

ATELIERS COLLECTIFS NUMÉRIQUES		
Ateliers 2025 / 2026 Salle verte de Villeneuve-lès-Bouloc		
Tout public - Sur inscription		10H - 11H30
1 ^{er} Oct.	- Découvrir France Connect Objectif : Se connecter à des services en ligne grâce à France Connect	
12 Nov.	- Café IA Objectif : Découvrir et échanger autour du sujet de l'intelligence artificielle (IA)	
10 Déc.	- Les paramètres du téléphone Objectif : Découvrir les fonctionnalités principales du smartphone et comment préserver sa performance	
07 Janv.	- Le partage de connexion Objectif : Découvrir le partage de connexion ou comment faire du Wifi avec son téléphone / Découvrir pas à pas la mise en place d'un partage de connexion	
04 Fév.	- Télécharger une application Objectif : Télécharger une application depuis le play store ou l'app store et la positionner sur l'écran d'accueil	
18 Mars	- Sobriété numérique / Nettoyage de la boîte mails Objectif : Découvrir quelques informations sur la sobriété numérique et trier sa boîte mails en suivant quelques astuces	
1 ^{er} Avril	- Transférer des fichiers volumineux Objectif : Découvrir deux outils de transfert pour envoyer des documents, des photos ou vidéos volumineux.	
13 Mai	- Découvrir des applications utiles Objectif : Découvrir des applications utiles sur différents thèmes (solidarité, santé, antigaspi...)	
INFOS / INSCRIPTIONS auprès de Laurie SELVE 06 75 41 89 15 laurie.selve@cc-dufrontonnais.fr		

Bourse au BAFA

Le **Brevet d'Aptitude Aux Fonctions d'Animateurs** est souvent un premier pas vers les métiers de l'animation ou une première voie pour se faire la main professionnellement.

La bourse au BAFA est un nouveau dispositif, proposé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), qui souhaite encourager et soutenir les jeunes de la commune désirant passer cet examen. Dans ce but, une convention tripartite sera signée entre le/la bénéficiaire, le CCAS et l'organisme de formation Léo Lagrange, afin d'aider financièrement les jeunes.

ATTENTION ! Il y aura seulement 2 bénéficiaires par an. En contrepartie, le/la bénéficiaire devra effectuer un bénévolat de 10 heures au sein de l'ALAE de la Mairie de Villeneuve-lès-Bouloc et réaliser son stage pratique au sein de l'ALSH de Villeneuve-lès-Bouloc sur 14 jours.

Pour en bénéficier vous devez en faire la demande au CCAS par mail à l'adresse suivante ccas@villeneuvelesbouloc.fr.



Activités Physiques Adaptées pour les Séniors à partir de 60 ans

Le CCAS est heureux de vous informer que la **demande de financement** auprès de la **CFPPA** (Conférence des Financiers de la Prévention de la Perte d'Autonomie) et la **CNSA** (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) a été validée dans sa totalité. Par conséquent, **Siel Bleu reprendra ces activités physiques adaptées pour la saison 2025/2026**, à partir du lundi 15 septembre, et ces séances seront **gratuites** pour les séniors à partir de 60 ans, répartis en deux groupes de 15 personnes.

Le CCAS espère que ces activités vous permettront de garder une excellente forme physique, de maintenir un lien social fort et une bonne convivialité.

Bouger constitue un **besoin vital** pour le **corps** humain.

Inscriptions auprès de Victoria STELMARSKI : 06 36 37 81 36 / victoria.stelmarski@sielbleu.org



Plan d'alerte et d'urgence

Dans le cadre du Dispositif « **PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE** », la mairie de Villeneuve-lès-Bouloc recense, à travers un registre, les personnes fragiles, âgées, en situation de handicap ou isolées résidant à leur domicile. Si l'alerte météorologique (canicule ou grand froid) ou de crise sanitaire est déclarée par la Préfecture, ce registre doit permettre de guider l'action des services sanitaires et sociaux envers les populations vulnérables.

Les personnes inscrites sur le registre seront alors contactées pour recenser leurs éventuels besoins. Cette inscription n'est pas obligatoire mais fortement recommandée. Si vous souhaitez vous inscrire ou inscrire un de vos proches, vous devez remplir un formulaire disponible en mairie ou sur le site internet de la commune.

ATTENTION CANICULE

ADOPTÉZ LES BONS GESTES

Évitez l'alcool

Mangez en quantité suffisante

Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit

Mouillez-vous le corps

Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

EN CAS D'URGENCE OU DE MALAISE, APPELEZ LE 15



Repas des aînés

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) vous invite au traditionnel repas des aînés qui aura lieu cette année le **samedi 15 novembre 2025 à 12h00 à la salle des fêtes**.

Pour participer à ce repas **nous vous demandons de vous inscrire avant le 1^{er} novembre 2025** en remplissant le coupon d'inscription (page 19 dans ce magazine), et en le retournant à la mairie. Le CCAS et la Municipalité espèrent que vous répondrez nombreux à cette invitation.

Moustique tigre : les bons gestes à adopter

Des gestes simples réduisent efficacement le risque de présence du moustique à proximité du domicile. Ils sont indispensables pour limiter la prolifération des moustiques et pour protéger votre entourage. Ainsi, **il revient à chacun d'agir**, en modifiant son comportement et en adoptant des gestes simples et peu contraignants mais à renouveler régulièrement. Chacun doit participer à la lutte contre la prolifération de ce nuisible.



Pour limiter la présence du moustique tigre, éliminez les lieux de ponte autour de votre domicile :

- Videz ou remplissez de sable les coupelles sous les pots de fleurs
- Rangez les arrosoirs, jouets et outils de jardin
- Couvrez les récupérateurs d'eau avec un tissu ou un filet
- Nettoyez régulièrement les gouttières

J'aime le soleil et je me protège

4 gestes simples à retenir à la mer, en montagne, à la campagne et même en ville :

- **Évitez les heures les plus ensoleillées** entre 12h et 16h et recherchez l'ombre
- **Pensez à boire** de l'eau régulièrement
- **Couvrez-vous** avec un chapeau, des lunettes et un tee-shirt
- **Appliquez de la crème solaire** toutes les 2h et renouvelez-la après chaque baignade



REPAS DES AÎNÉS

Samedi 15 novembre

12h00

à la salle des fêtes



Retour du coupon d'inscription à la mairie
au plus tard le 1er novembre 2025



Coupon d'inscription

Madame (Nom, prénom).....

date de naissance.....

Monsieur (Nom, prénom).....

date de naissance.....

Numéro de téléphone.....

*Repas réservé aux habitants de Villeneuve-lès-Bouloc à partir de 60 ans accompagnés
de leur conjoint.*



Les coups de cœur jeunesse

ChocoTrain

Adrien Albert

Album jeunesse



« Sur sa route pour venir à ma fête d'anniversaire, j'ai confié deux missions à Mamie Georges : mettre son déguisement dans le train, et m'acheter un maximum de ChocoTrain à la voiture-bar, le seul endroit où l'on en trouve. Rien, je dis bien rien n'arrêtera Mamie Georges dans l'accomplissement de ses missions. »

Non seulement Mamie Georges est très déterminée à faire plaisir à sa petite fille, mais en plus elle n'a rien à envier à Tom Cruise quand il s'agit d'accomplir une mission qui semble de plus en plus impossible. Chouchou aura-t-elle ses gâteaux préférés à temps pour son anniversaire ?

Drôle, coloré et plein d'action, ChocoTrain est un album d'aventures qui rend hommage au pouvoir des grand-mères et qui saura amuser petits et grands **dès l'âge de 3 ans**.

Disponible au rayon enfants à la médiathèque et validé par les élèves de maternelles venus le découvrir avec l'ALAE lors des vacances scolaires de février !

Le coup de cœur adulte

Le roman de Jim

Film de Arnaud et Jean-Marie LARRIEU

DVD, 101 min, 2024, Tout-Public

Aymeric retrouve Florence, une ancienne collègue de travail, au hasard d'une soirée à Saint-Claude dans le Haut-Jura. Elle est enceinte de six mois et célibataire. Quand Jim naît, Aymeric est là. Ils passent de belles années ensemble, jusqu'au jour où Christophe, le père naturel de Jim, débarque...



Avec *Le roman de Jim*, adapté du livre éponyme de Pierre Bailly, les frères Larrieu signent une comédie dramatique autour de la paternité, tout en subtilité. En découle un film abouti, sensible, où des bribes de vie jaillissent ici et là sous une caméra toujours pudique portée de magnifiques paysages ruraux.

Ne manquez pas l'occasion de venir l'emprunter à la médiathèque !

Ateliers Bidouilles & Bidules

Tous les premiers mercredis du mois depuis janvier 2025, les enfants à partir de 6 ans peuvent participer à l'atelier de loisirs créatifs Bidouilles et Bidules. Animé par Victoria à la Maison des Activités, chaque atelier propose de réaliser une création différente à chaque édition.

Les participants aux premières éditions ont pu réaliser **des cartes à gratter** en dessinant, **des marque-pages** animaliers en origami, **des vitraux** en papier, **des fleurs en papier crépon** et **des poissons volants** en papier origami.



Une édition spéciale de l'atelier pour les petits de 3 à 5 ans aura lieu début juillet. Puis, dès la rentrée de septembre une édition sur deux leur sera consacrée avec des activités manuelles adaptées. Avis aux petits fans de coloriage, collage et autres gommettes... !

Les ateliers sont gratuits, sur inscription auprès de la médiathèque. Le thème des ateliers est annoncé sur la page Facebook du service culturel et par affichage à la médiathèque.



Succès pour l'après-midi jeux et goûter à la médiathèque

Afin de célébrer le début des vacances scolaires d'avril, l'équipe de la médiathèque a convié les usagers à une animation jeux de société et goûter, gratuite et ouverte à tous et toutes. La sélection de jeux de la médiathèque était mise à disposition - dont des jeux qui n'avaient encore jamais été présentés - et Quentin et Victoria se tenaient à disposition pour expliquer les règles.

Vous avez été très nombreux à répondre à l'appel et à venir partager des instants ludiques en famille ou entre amis. Surveillez bien les actualités de la médiathèque car toute l'équipe partage votre enthousiasme pour les jeux et sera ravie de vous accueillir pour une nouvelle édition.

Accueil des scolaires : Nouvelle édition du prix des Incorruptibles

Cette année encore, **les élèves des écoles maternelle et primaire participent avec la médiathèque au prix littéraire des Incorruptibles**. Les médiathécaires ont accueilli les classes tous les mardis matin afin de leur lire les albums jeunesse d'une sélection adaptée à leur âge.

Équipé chacun d'un livret, ils ont pu noter leur avis sur chacune des histoires afin de pouvoir se rafraîchir la mémoire au moment de choisir leur favorite au mois de mai. À la place du temps de lecture habituel, une session de vote a donc été organisée pour que chacun puisse donner une voix à son album préféré.

Toutes les sélections sont également empruntables à la médiathèque et le vote était ouvert à tous et toutes. Rendez-vous sur le site www.lesincos.com pour découvrir les livres plébiscités par tous les votants à travers la France.



Les vacances de l'accueil de loisirs à la médiathèque

Victoria et Quentin ont accueilli les enfants de l'ALAE à la médiathèque sur **un temps dédié pendant les vacances de février et d'avril**. L'accueil a été divisé en trois pôles : lecture d'une histoire, coloriages et jeux de société, ce qui a permis aux enfants de naviguer d'activités en activités selon leur envie.



Temps d'accueil périscolaire : à la découverte du pays des mangas



De la rentrée de janvier aux vacances d'avril, Victoria a accueilli un groupe d'élèves de l'école primaire une fois par semaine à la médiathèque pour un programme d'activités qui leur a permis de **découvrir quelques pans de la culture du Japon, pays d'origine de leurs lectures préférées, les mangas.**



Avec un mélange de séances dédiées aux loisirs créatifs et au visionnage de reportages et documentaires, les participants ont pu exprimer leur créativité tout en apprenant de nombreux faits amusants sur le quotidien de leurs héros favoris.

Origami, coloriages tirés de dessins animés des années 80, quizz sur le Japon, calligraphie, fabrication d'un Totoro en papier mâché, d'un Maneki-neko puis d'une carpe Koinobori, reportages sur le quotidien en Corée, au Japon et sur la K-Pop... Ce sont désormais tous et toutes de véritables spécialistes du pays du Soleil Levant, bravo à elles et à eux !

Changement du système d'acquisitions et de gestion des collections à la médiathèque

Cette année, nous avons changé le mode d'acquisitions à la médiathèque. Jusqu'ici proposé deux fois par an à l'occasion du petit déjeuner des nouveautés, la formule a été revisitée pour **actualiser de manière plus régulière le fonds** et ainsi proposer des nouveautés plus fréquemment. Il y a donc maintenant **quatre acquisitions conséquentes par an**, et les documents sont mis en rayons dès qu'ils sont équipés (couverts, catalogués, estampillés) pour le prêt. Nous conservons les petits déjeuners qui restent populaires, mais sommes plus flexibles sur la mise à disposition des nouveautés, qui sont toujours très demandées par les usagers et usagères de la médiathèque.

Un « désherbage » (dans le jargon, il s'agit du fait d'enlever des rayons des documents vieillissants ou plus consultés) massif des collections est à la fois en cours et prévu cette année, pour garder une bibliothèque attractive et constamment actualisée.

Espace informatique



Comme vous l'avez peut-être remarqué, **un nouvel ordinateur de bureau est arrivé à la médiathèque.** À destination des usagers, il a entre autres pour vocation de proposer une solution informatique pour celles et ceux qui en seraient dépourvus. Vous pouvez l'utiliser sur des créneaux de 45 minutes en vous inscrivant sur la fiche dédiée à l'accueil de la médiathèque.

Animations

Ateliers

Spectacles



Expositions

Saison 2025

SECOND SEMESTRE

Les crèches multi-accueils du territoire de la CCF

Les structures multi-accueils sont ouvertes aux familles résidant sur le territoire de la Communauté de Communes du Frontonnais. Elles permettent l'accueil régulier ou occasionnel (halte-garderie) des enfants dans un véritable lieu de vie. Les espaces y sont aménagés dans le respect des normes de sécurité pour favoriser l'éveil et le développement de l'enfant.

Les 5 crèches multi-accueils du territoire situées à Bouloc, Fronton, Castelnau d'Estrétefonds, Eurocentre et Euronord (Bruguères) ont une capacité totale de 150 places pour les familles du territoire.

Une première commission d'attribution des places en crèches a eu lieu le 27 mars dernier. Sur les 174 demandes formulées par les familles, 70 places ont été attribuées pour la rentrée de septembre 2025. Sur les 10 demandes émanant de familles de notre commune, 6 ont pu obtenir des places. Une autre commission d'attribution aura lieu en juin 2025 lorsque des places supplémentaires en crèches auront été libérées.

Contact :

Atika HIFDI (référente) : 05 34 27 49 99 / CCF Pôle Services à la population : 05 34 27 63 94

Parentalité

Créée en 1993, La Maison des Droits des Enfants et des Jeunes est une association départementale qui intervient auprès des jeunes de 0 à 25 ans, des parents et des professionnels. Elle propose :

- **Des rendez-vous personnalisés et des ateliers de sensibilisation** et de prévention, gratuits et confidentiels.
- **Du soutien à la parentalité**
- **De la médiation familiale**
- **Des formations pour les professionnels de la jeunesse**

Contact :

accueil@mdej.org / 05 61 53 22 63



Le Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP)

Le LAEP est **un espace de socialisation qui accueille de manière libre les enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte référent** (parent ou grand-parent...) pour un temps déterminé.

Cet espace est spécialement adapté à l'accueil des jeunes enfants. Il est animé par une éducatrice de jeunes enfants et une psychologue qui proposent des échanges, des conseils et un soutien à la parentalité. Il permet aussi aux adultes présents de converser librement, de faire connaissance voire de créer des liens spontanés entre eux.

L'accès est gratuit, sans inscription préalable, et anonyme.

Trois communes du territoire ont ouvert des permanences du LAEP suivant les horaires suivants :

Bouloc : tous les vendredis de 9h à 12h, au **11 rue du Vigé** (Locaux du Relai Petite Enfance).

Cépet : tous les lundis de 9h à 12h, **Rue du 8 mai 1945** (Maison des associations).

Fronton : tous les lundis de 15h30 à 18h, au **15 impasse du Petit Train**.

Contact :

Gaëlle OUSTRIC – 07 88 25 57 13 / laep@cc-dufrontonnais.fr - CCF Pôle Services à la population : 05 34 27 63 94

Accueil de loisirs

Retour sur le Carnaval Vénitien à l'école de Villeneuve-lès-Bouloc

Le vendredi 14 février, l'école de Villeneuve-lès-Bouloc a plongé **dans l'ambiance magique du Carnaval de Venise**. Tout au long des semaines précédant l'événement, les enfants ont activement participé à la préparation du Carnaval pendant les temps ALAE du midi et du soir. Accompagnés par les animatrices, ils ont fabriqué une superbe gondole et son gondolier, véritable clin d'œil à la tra-

dition vénitienne.

Chaque classe a également réalisé un masque géant pour représenter fièrement son groupe, tandis que chaque élève a conçu son propre masque individuel durant les temps de classe. Ces créations hautes en couleurs, ont été fièrement portées lors du grand défilé du jour J apportant une touche festive et élégante à cette journée inoubliable.



Les vacances d'avril sur le thème des aventuriers du printemps !

Durant cette semaine, entre les averses, nous avons découvert les environnements et la nature de la commune. **Nous sommes partis en randonnée vers Bouloc**, nous avons construit des cabanes dans la forêt mais aussi fabriqué des petits radeaux sur la rivière.

Pour conclure notre semaine, nous avons vécu une aventure pleine de sensations fortes en passant la journée dans **un parc d'acrobranche à Castelmaurou**. Petits ou grands nous avons pu être équipés de harnais et de mousquetons pour découvrir la vie dans les arbres. Une activité à la fois ludique et sportive qui a plu à tout le monde.



La Ligue des Champions des enfants revient à l'ALAE !

C'est reparti pour une **nouvelle édition de la très attendue Ligue des Champions à l'ALAE !** Comme chaque année, de nombreux enfants enthousiastes ont souhaité participer à cette compétition sportive pleine d'énergie. Après un tirage au sort, huit équipes d'environ cinq joueurs ont été formées. Les jeunes footballeurs et footballeuses se sont ensuite retrouvés pour des matchs d'entraînement au gymnase, entre 12h et 14h.



Ces entraînements ont permis aux équipes de se jauger, d'élaborer leurs stratégies et surtout de partager de bons moments ensemble.

Motivés et pleins d'optimisme, les enfants ont participé au tournoi officiel après les vacances d'avril. Au programme : phases de poules, phases finales... La grande finale est attendue en juin 2025, avec supporters et cheerleaders pour mettre l'ambiance !

Spectacle de fin d'année : en route pour les répétitions !

À peine les vacances d'avril terminées, les enfants se sont remis en scène ! Dès la rentrée, les répétitions pour le grand spectacle de fin d'année ont débuté à l'ALAE. Cette année encore, les enfants sont nombreux à participer à ce moment festif et créatif.



Nous vous donnons rendez-vous **le jeudi 26 juin** pour assister à ce beau moment de partage et de spectacle préparé avec enthousiasme et énergie !

CAJ

En complément, des structures permanentes présentes sur les communes de la CCF, **un CAJ itinérant** dans les communes de Cépet, Vacquiers et Villeneuve-lès-Bouloc a été mis en place à titre expérimental en 2024. En 2025, l'expérimentation a été reconduite afin d'évaluer la pertinence de son organisation sur une année supplémentaire. **Pour Villeneuve-lès-Bouloc** le CAJ s'installe une semaine sur les périodes de vacances scolaires (sauf vacances de fin d'année).

Alors c'est quoi le CAJ ?

Le CAJ est une structure d'accueil de loisirs géré par l'association d'éducation populaire **Loisirs Education et Citoyenneté Grand Sud**.

Le CAJ accueille **tous les jeunes de 11 à 17 ans** de la CCF mais aussi d'ailleurs...

C'est **un lieu de vie et de loisirs** où les jeunes viennent partager des moments conviviaux, de détente et où l'apprentissage du vivre ensemble est l'objectif premier...mais pas que...

C'est aussi **un lieu de découverte**, de partage, d'échange où l'on peut pratiquer toutes sortes d'activités culturelles, sportives ou créatives, des jeux, des temps de discussion sous l'œil bienveillant des équipes d'animation toujours présentes pour répondre aux besoins essentiels des jeunes.

Durant les vacances, les jeunes ont la possibilité d'organiser leurs loisirs et de construire leur temps libre afin d'apprendre à grandir en toute autonomie et bienveillance.

Des sorties ou séjours sont également proposés en fonction des envies des jeunes, de leurs besoins ou tout simplement pour le plaisir. Car il ne faut pas l'oublier, les vacances sont faites pour se détendre !!! Au CAJ il y a aussi la possibilité de manger à midi...

Pour y participer, il suffit de retirer un dossier d'inscription disponible auprès des équipes d'animation, de le remplir et de le retourner accompagné des pièces administratives nécessaires afin de pouvoir être accueilli en toute sécurité.

L'adhésion, comprise entre 10 et 18 € en fonction de votre quotient familial, est valable toute l'année (année civile pour les CAJ itinérants). Elle permet également de pouvoir accéder à tous les CAJ de la CCF situés sur les communes de Bouloc, Fronton, Castelnau, Villaudric, Cépet et Vacquiers.

N'hésitez pas à vous renseigner pour connaître les périodes d'ouverture et les activités proposées.

Nos locaux se trouvent dans la salle verte située à côté de la médiathèque, à l'étage.

Pour cet été, le CAJ de Villeneuve-lès-Bouloc sera ouvert du 21 juillet au 1er Aout.

Alors à très vite au CAJ !!!

Contact

Tel : **06 65 68 31 33**

Mail : animation-ccf@leccgs.org





Les petits papillons



Association d'Assistantes Maternelles de Villeneuve-lès-Bouloc

Actuellement, **plus d'une cinquantaine de tout-petits**, accompagnés de leur assistante maternelle ou parents, se côtoient au sein de notre association plusieurs matinées par semaine.

Nous nous retrouvons pour partager un moment convivial et ludique dans la maison des activités. Les enfants ont à disposition une grande salle aménagée pour eux, avec des jeux adaptés à leur âge et en accès libre. Les tout-petits ont leur espace dédié et sécurisé avec tapis et jeux d'éveil.

Nous proposons aux plus grands des activités encadrées (constructions, puzzles, pâte à modeler, jeux en bois, dessins...) s'ils le souhaitent.

Chaque mois, nous prévoyons une activité créative (collage, peinture...) selon différents thèmes du calendrier. **Nous organisons**

des matinées gym (petits parcours sportifs), yoga, bac sensoriel.

Nos temps forts :

- ✓ Les goûters pour les anniversaires des enfants,
- ✓ Une fête pour Noël,
- ✓ Le Carnaval avec sa « crêpes party » et sa boum,
- ✓ La chasse aux œufs,
- ✓ Les sorties aux parcs,
- ✓ Les balades,
- ✓ Le pique-nique avant les grandes vacances.

Prochainement : visites, plantations et dégustations au jardin partagé et matinées jeux en extérieur.

Si vous souhaitez rejoindre l'association, vous pouvez nous contacter par mail ou téléphone afin de connaître nos conditions d'adhésion et recevoir les documents correspondants.



Si vous avez des jeux, des jouets ou du matériel de puériculture en très bon état qui ne servent plus, vous pouvez leur donner une deuxième vie au sein de l'association les Petits Papillons.

Contact :

Christine DUMAS : 06 83 17 84 69

Mail :

lespetitspapillons31620@gmail.com



Judo Club

Une de nos adhérents, Léa Campos-Cassini s'est qualifiée pour le championnat de France en se hissant dans les premières places du classement Régional. Elle va combattre prochainement à Paris avec les meilleures judokates françaises.

Depuis sa qualification Léa travaille sa préparation mentale et ses automatismes en participant à de nombreuses compétitions, pour être à son meilleur niveau le jour J. **Elle a d'ailleurs fini 2^e du tournoi régional du Tarn.**

Aux abords des tatamis, une véritable cohésion s'est créée entre elle et son entraîneur. C'est une très belle progression pour Léa, elle qui a découvert le judo en CE1 lors des TAP (Temps d'Activités Périscolaire), elle s'était ensuite inscrite au club.

Elle s'est très rapidement passionnée par la pratique, en étant présente à chaque entraînement et en aidant son professeur à la pédagogie des cours des plus jeunes.

BRAVO, ON EST TOUS DERRIÈRE LÉA !!!



Association des Parents d'Élèves



De la gourmandise pour commencer cette nouvelle année !

Au mois de janvier, **l'incontournable tombola de la galette des Rois** a eu lieu. Être le roi ou la reine, ça se mérite ! La règle du jeu demeure inchangée. Une galette, 6 parts, 6 chances de gagner !

Un dimanche, une main « innocente » a procédé au tirage au sort et a permis à 41 galettes d'être dévorées. Nous remercions la boulangerie Feuillet à Bouloc de nous avoir régalié cette année avec leurs galettes des rois. Un grand merci aussi à tous les participants, petits et grands gourmands.

Les festivités ont continué **le samedi 29 mars avec le carnaval de l'APE**. Le rendez-vous était fixé à 14h devant l'école avec un dress code des plus précis, porter son plus beau déguisement !

Après l'inévitable défilé et la destruction de Mr Carnaval, les enfants se sont rendus à la salle des fêtes. Un

goûter les attendait, suivi d'une boum endiablée. Pour accompagner cette fête, des gourmandises étaient proposées : brochettes de bonbons, crêpes mais aussi une nouveauté ... des barbes à papa !!! Succès de l'après-midi !!! **Nous souhaitons remercier tous les participants pour leur présence** et leur bonne humeur. Nous avons partagé un super moment.

Un immense merci aussi à notre super papa Fabien, DJ, qui a offert son temps et son savoir-faire professionnel pour mettre l'ambiance !

Un grand merci à l'équipe de l'ALAE de l'école de Villeneuve-lès-Bouloc pour le don de Mr Carnaval qui était, cette année encore, très réussi.

Le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine !

À vos agendas : l'Assemblée Générale de l'APE se déroulera en septembre et l'événement de la Tournee Croissants en octobre !



Les autos anciennes de Villeneuve





L'amicale

Un des objectifs de nos différentes sections est de **créer du lien social en se retrouvant pour partager une activité ou tout simplement un moment de détente.**

« je dis...on marche »



Toujours un bon groupe de marcheurs, le jeudi après-midi, avec marche courte et marche longue, pour satisfaire tous les participants, quelles que soient leurs capacités sportives. Le plus souvent avec le même point de départ, et une adaptation de la distance et du dénivelé.

Bondigoux, Villariès, Paulhac, Saint Marcel Paulel, La Réole, Thil, autant de villages pas très loin de chez nous, destinations des balades de cette année.

Généralement, le départ est fixé à 13h30, sur la place du village, toujours avec co-voiturage. Si cela vous tente, vous pouvez rejoindre le groupe pour tester l'activité.



La joie de vivre

Voici les prochaines manifestations de l'association :

Thés dansants dans la salle des fêtes de Villeneuve-lès-Bouloc.

Le 10 juillet, 28 août et 20 novembre 2025 à 14h30 avec l'orchestre Aldo Feliciano et Gérard Gouny selon la date.

Tarif : 12 € avec boissons, café et pâtisseries. Réservation : **06 74 99 32 32**

Sortie Aveyron Rouergue - ferme CARLES - abbaye de BEAULIEU et maison de la photo de Jean Marie PÉRIER le 14 octobre 2025

Séjour de 3 jours/ 2 nuits en CAMARGUE du 16 au 18 novembre

Tous les mercredis : jeux et activités diverses - goûter à 14h30

Tous les mardis et jeudi à 9h45 marche tranquille

Premier jeudi de chaque mois réunion histoire et patrimoine

Tous les vendredis à 14h gym douce

Deux fois par mois : danses en ligne

Cinq lotos par an

Club photo



Cette année, nos rencontres, 2 fois par mois le lundi, ont été rythmées par des thèmes lors de nos réunions et par des défis : une lettre tirée au sort... 3 photos d'objet ayant pour initiale cette lettre. Nous réalisons 1 à 2 sorties par trimestre avec l'objectif de photographier le village avec un point commun, par exemple « Villeneuve en rose » !

Le groupe partage ses compétences toujours dans la bonne humeur. Nous avons publié 2 livres photos contenant les compilations des différents défis et thèmes des ateliers, ils sont consultables à la Médiathèque. Nous vous accueillons volontiers pour la prochaine saison.

Partage tes sorties



Une dizaine de spectacles au Bas-cala, ont regroupé de nombreux adhérents : pièces de théâtre, concerts et spectacles d'humour.

Deux sorties à la journée seront proposées aux mois de juin et septembre :

- La découverte de la chapellerie à Caussade (en semaine),
- Abbaye de Beaulieu-en-Rouergue et sa collection d'art contemporain.

« le mardi.... on joue »

Nous nous retrouvons dans la salle de la Maison des Activités le mardi de 13h30 à 16h, autour de **jeux divers** (Scrabble, Qwirkle, Rummikub, SkyJo, Chromino, jeux de cartes ...) et de tous les jeux qui vous tentent. Vous pouvez aussi venir partager un moment de convivialité même si c'est pour « papoter ».

Contact Mail :

amicalevlb@gmail.com

Nous communiquons ensuite par groupe WhatsApp, pour chaque activité.



Association pour la Culture et l'Environnement de Villeneuve-lès-Bouloc



1 - Le jardin public partagé : Que du bonheur !... et un peu de sagesse....

Loin du clic dont on attend une réponse immédiate, du streaming pour nous faire passer l'ennui du moment, du besoin de bouger, il existe un jardin public (ouvert à tous), partagé afin d'être avant tout un lieu de rencontre.

LE BONHEUR, il est dans la salade toute fraîche que l'on déguste, dans le petit pois que l'on croque, dans les fraises et les framboises que l'on offre, dans la découverte du monde du vivant, dans tout ce qui existe et nous surprend (les tulipes qui ne germent bien qu'entre 0° et 12° et les concombres entre 12° et 40°) et les situations que l'on ne comprend pas encore (ces carottes qui ne germent pas, ces salades qui flétrissent, ce liseron qui repousse sans cesse...), dans cet arbre que l'on voit grandir et par les soins qu'on lui apporte, dans cet insecte et ce ver de terre qui nous effraie et nous intrigue...

Il est encore plus...

Le jardin nous réconcilie avec le monde du vivant, nos voisins. Il est le lieu de partage et de découverte d'une nouvelle sociabilité si réelle tous les samedis matin.

C'est enfin, la présence des maternelles tous les mardi et jeudi de 16h à 17h dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires et des enfants de l'ALAE le mercredi après-midi de 14h à 16 h.

UN PEU DE **SAGESSE** quand...

Les plantes imposent leur rythme, elles germent seulement quand la température, l'humidité sont favorables. Nous devons aussi attendre le temps qu'il faut : 10 à 15 jours pour la carotte (15 à 20°), 3 à 5 jours

LE JARDIN PUBLIC PARTAGÉ est dans sa 3^e année !

pour le radis, et 18 à 22 jours pour le pois.

Anticiper est une nécessité pour bouturer le framboisier, le groseiller afin de profiter de nouveaux plants à la saison suivante tout comme il faut savoir attendre le temps nécessaire pour profiter de l'ombre d'un chêne (minimum 20 ans), pour récolter des pommes (3 à 5 ans après la plantation) et 40 à 50 ans pour élever un vin prestigieux.

2 - Le jardin public partagé : un lieu d'expérimentation citoyenne avec l'Institut National de la Recherche en Agronomie et Environnement (INRAE) de mai à octobre 2025.

Nous participons à l'expérimentation organisée par l'INRAE, sur les associations de cultures peu pratiquées en maraichage.

L'objectif du programme est de mieux comprendre les aspects techniques et agronomiques de l'associations tomate cerise (espèce emblématique appréciée des maraichers et facilement valorisable) et haricot nain à écosser (couvre sol, légumineuse nécessitant moins d'azote) et de quantifier les avantages d'une telle association (rendement, optimisation des ressources du sol, ...).

Sur 4 m² de culture alternée (haricot seul, tomate seule et haricot et tomate ensemble), nous peserons les récoltes de tomates mûres toutes les semaines et les haricots en fin de saison ; parallèlement des analyses de sol seront effectuées (ph, humidité, température, minéraux, microbiome...).

3 - NOS RENDEZ-VOUS

• ANNIVERSAIRE :

L'ACEV fête ses 30 ans au mois de septembre !!

Nous vous invitons à nous rejoindre le **samedi 20 septembre 2025** à

partir de midi au jardin partagé public de Villeneuve-lès-Bouloc afin de fêter avec nous ces trente belles années d'engagement pour l'environnement et la culture sur notre commune ! Réservation obligatoire pour participer au méchoui-concert (15€ par adulte – 6€ par enfant) à envoyer avant le vendredi 12 septembre à acevilleneuve@gmail.com

• LES ATELIERS :

Samedi 18 octobre, atelier sur les engrais verts de 10h à 12h suivi d'une auberge espagnole sur le thème de la « **Courge toujours !** ». Chaque personne ayant récolté une courge le samedi 11 octobre revient le samedi suivant pour faire déguster sa recette ! Echanges culinaires et plaisir au programme !

En automne « **atelier 2 tonnes** » une date sera fixée prochainement en partenariat avec la médiathèque sur le dernier trimestre afin de vous proposer d'Explorer le futur en équipe et définir vous-mêmes un scénario de transition bas carbone pour la France jusqu'en 2050 ! Vous disposez de 3 heures pour relever le défi dans un format pédagogique dynamique et ludique s'appuyant sur un simulateur. Un panorama complet des leviers de la transition climatique, accessible à tous à partir de 15 ans, des plus experts aux néophytes du sujet.

Transition écologique que nous mettons également **en pratique tous les samedis matin de 9h30 à 12h30 au jardin public partagé** (sauf si pluie importante ...) ! N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour partager nos « trucs et astuces » sur le développement du jardin !

Contacts ACEV :

acevilleneuve@gmail.com

Eric Cellhay :

06 68 09 01 28

André Faggion :

07 82 77 03 82





Vacquiers-Bouloc-Villeneuve-les-bouloc Basket

Une belle saison se termine au VBB !

Avec **290 licenciés** (un record), cette saison 2024-2025 s'achève sur la 2ème édition de notre tournoi qui a eu lieu les 21 et 22 juin.

L'année a été marquée par **de belles performances sportives chez les jeunes comme chez les seniors.**

Côté extra sportif, de nombreuses manifestations ont égrené la saison renforçant le dynamisme et le lien entre toutes les composantes du club (entraîneurs, dirigeants, joueurs, bénévoles, parents).

C'est maintenant l'heure des vacances bien méritées pour tout le monde même si la préparation de la saison prochaine a déjà démarré : point sur les effectifs, recherche d'entraîneurs, de bénévoles, de sponsors etc.

Nous serons bien sûr présents au forum des associations de Villeneuve-les-Bouloc ainsi qu'à ceux de Vacquiers et Bouloc.

Nous accueillons les enfants à partir de 6 ans (voire 5) jusqu'à 10 ans dans **notre école de mini basket** pour leur faire découvrir ce sport si passionnant sous la houlette d'un salarié diplômé et de béné-

voles engagés (2 cours d'essai sont proposés).



Puis, **toutes les catégories jeunes de 11 ans à 20 ans** sont représentées au sein du club, encadrées par des entraîneurs de qualité.

La formation des jeunes est évidemment notre priorité.

Du côté des seniors nos équipes compétitions féminines et masculines évoluent à un très bon niveau (régionale 3 pour les garçons et pré-nationale pour les filles).

Enfin, **le basket loisir a toute sa place** avec 2 équipes loisir et une équipe vétérans où règnent sport détente et bonne humeur.

Vous l'aurez compris : quel que soit votre âge, votre envie, vous trouverez forcément votre place au sein du club ! Venez nous voir aux forums des associations début septembre, nous vous accueillerons avec plaisir. D'ici là, n'hésitez pas à nous contacter sur vbb-basket.fr, rubrique contact.



Comité des fêtes

Un grand merci d'être venus, une nouvelle fois, si nombreux à notre soirée de la fête de la bière le 22 mars dernier. **Vous étiez plus de 350** à vous laisser entraîner par Los Soupaeros et à danser au rythme du DJ Felix Mix.

Nous avons été heureux de vous retrouver, cette année encore, **lors de la fête locale.**

Nous aurons également le plaisir de vous rencontrer à la rentrée **le dimanche 14 septembre lors du vide-grenier, puis le 25 octobre pour une soirée dansante.**

Alors pour être sûr de ne rien manquer, pensez à réserver dès maintenant !





ART'M Danse et mouvement

ART'M Danse et mouvement est votre association de danse et de sport à Villeneuve-lès-Bouloc et Vacquiers.

Nous vous proposons **des cours de danse ouverts aux enfants dès 5 ans et aux adultes.**

Nous travaillons les différentes techniques dansées et d'écoute musicale.

- Modern Jazz avec Charlotte et Mathilde (maternelles, primaires, collèges, lycées, adultes)

- Modern contemporary avec Loïc (adultes débutants- adultes inter-

médiaires)

- Street dance avec Charlotte (ados-adultes)



Nous vous proposons des **cours de renforcement musculaire**, cardio full body, assouplissements, ouverts aux adultes.

- Niveau débutant/ renforcement musculaire, reprise de sport

- Niveau 2 - niveau 3/ cardio full body

NOUVEAU : D'autres disciplines vous seront proposées dès la rentrée 2025-2026 :

Des cours de

- BOXE (enfants, adultes)

- HIP HOP (primaires, collèges)

- BARRE À TERRE (adultes)

Rejoignez-nous pour danser, vous revitaliser, vous muscler et vous assouplir !!



Rugby Club SJB XV et l'École de Rugby Nord Toulousain



Le Rugby Club Saint Jory – Bruguières XV et l'École de Rugby Nord Toulousain recrutent.

Vous êtes passionnés de rugby et souhaitez rejoindre des équipes dynamiques et ambitieuses ?

Le RCSJB XV et l'École de Rugby Nord Toulousain **recrutent des joueurs pour leurs catégories U12 (Benjamins : nés en 2014 et 2015), U14 (Minimes : nés en 2012 et 2013) et U16 (Cadets : nés en 2010 et 2011).**



Que vous soyez débutants ou confirmés, filles ou garçons, nous vous accueillons à bras ouverts pour partager notre amour du ballon ovale. Ambiance familiale assurée tant sur le terrain que dans les gradins ! N'hésitez pas à venir nous rencontrer et participer gratuitement jusqu'à la fin de

la saison à nos entraînements :

✓ **Catégorie U12 :** les mercredis et vendredis de 17h à 18h30 au stade municipal David Berty 12, Avenue Segusino 31790 Saint-Jory.

✓ **Catégories U14 et U16 :** les mercredis et vendredis de 18h à 19h30 au complexe sportif René Albus Impasse du Buguet 31150 Bruguières.

Nous serons également présents au forum des associations de Villeneuve-lès-Bouloc en septembre prochain.

Contact :

Séverine Simon : 06 88 92 17 74

Romain Destarac : 06 95 94 54 05

Facebook et Instagram : [Ecole de rugby Nord Toulousain / Rugby Club Saint Jory-Bruguières](#)

Site internet : <https://www.sjb15.fr/>

Mail : edr.nordtoulousain@orange.fr

À CHAQUE MOIS SES FRUITS ET LÉGUMES

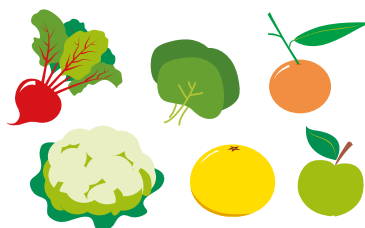
Janvier



LÉGUMES | betterave, carotte, céleri, champignon de Paris, chou, chou de Bruxelles, chou-fleur, cresson, endive, épinard, mâche, navet, oignon, panais, poireau, potiron, salsifis, topinambour

FRUITS | citron, clémentine, kaki, kiwi, mandarine, orange, poire, pomme

Février



LÉGUMES | betterave, carotte, céleri, champignon de Paris, chou, chou de Bruxelles, chou-fleur, cresson, endive, épinard, mâche, navet, oignon, panais, poireau, salsifis, topinambour

FRUITS | citron, clémentine, kiwi, mandarine, orange, pamplemousse, poire, pomme

Mars



LÉGUMES | betterave, carotte, céleri, champignon de Paris, chou, chou de Bruxelles, chou-fleur, cresson, endive, épinard, navet, oignon, panais, poireau, radis

FRUITS | kiwi, orange, pamplemousse, poire, pomme

Avril



LÉGUMES | asperge, betterave, champignon de Paris, cresson, endive, épinard, fenouil, navet, oignon, poireau, radis, salade

FRUITS | pamplemousse, pomme, rhubarbe

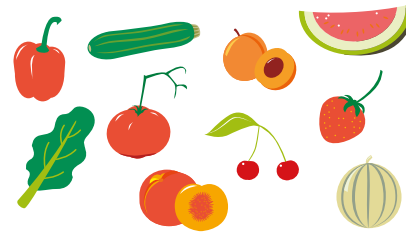
Mai



LÉGUMES | artichaut, asperge, champignon de Paris, concombre, courgette, cresson, épinard, navet, petit pois, radis, salade

FRUITS | fraise, pamplemousse, rhubarbe

Juin



LÉGUMES | artichaut, asperge, aubergine, blette, champignon de Paris, concombre, courgette, fenouil, haricot vert, petit pois, poivron, radis, tomate, salade

FRUITS | abricot, cassis, cerise, fraise, framboise, groseille, melon, pamplemousse, pastèque, pêche, rhubarbe

À CHAQUE MOIS SES FRUITS ET LÉGUMES

Juillet



LÉGUMES | ail, artichaut, aubergine, blette, champignon de Paris, concombre, courgette, fenouil, haricot vert, pois, petit pois, poivron, radis, tomate, salade

FRUITS | abricot, cassis, cerise, figue, fraise, framboise, groseille, melon, myrtille, nectarine, pastèque, pêche, prune

Août



LÉGUMES | ail, artichaut, aubergine, blette, champignon de Paris, concombre, courgette, fenouil, haricot vert, pois, petit pois, poivron, tomate, salade

FRUITS | abricot, cassis, figue, framboise, groseille, melon, mirabelle, mûre, myrtille, nectarine, pastèque, pêche, poire, pomme, prune

Septembre



LÉGUMES | ail, artichaut, aubergine, blette, brocoli, carotte, chou-fleur, champignon de Paris, concombre, courge, courgette, cresson, épinard, fenouil, haricot vert, pois, petit pois, poivron, potiron, tomate, salade

FRUITS | figue, melon, mirabelle, mûre, myrtille, noisette, noix, pastèque, pêche, poire, pomme, prune, raisin

Octobre



LÉGUMES | ail, betterave, blette, brocoli, carotte, céleri, champignon de Paris, chou, chou de Bruxelles, chou-fleur, courge, cresson, échalote, endive, épinard, fenouil, haricot vert, mâche, navet, oignon, panais, poireau, potiron, salsifis, topinambour

FRUITS | châtaigne, coing, figue, kaki, noisette, noix, poire, pomme, raisin

Novembre



LÉGUMES | ail, betterave, brocoli, carotte, céleri, champignon de Paris, chou, chou de Bruxelles, chou-fleur, courge, cresson, échalote, endive, épinard, fenouil, mâche, navet, oignon, panais, poireau, potiron, salsifis, topinambour

FRUITS | châtaigne, citron, clémentine, kaki, kiwi, mandarine, noisette, poire, pomme

Décembre



LÉGUMES | ail, betterave, carotte, céleri, champignon de Paris, chou, chou de Bruxelles, chou-fleur, courge, cresson, échalote, endive, épinard, mâche, navet, oignon, panais, poireau, potiron, salsifis, topinambour

FRUITS | citron, clémentine, kaki, kiwi, mandarine, orange, poire, pomme

En application de la loi du 27 février 2002 concernant la démocratie de proximité, un espace de libre expression est réservé dans le bulletin municipal aux groupes d'élus constitués au sein du Conseil Municipal. Les textes publiés dans cette rubrique n'engagent que leurs auteurs.

« Que vive mon village ! » *Élus de la minorité*

TRAVAILLER ENSEMBLE ? L'ÉQUIPE MUNICIPALE NE LE SOUHAITE PAS POUR LE PROCHAIN MANDAT !

Lors des élections municipales de 2020 nous propositions 5 nouveaux projets indispensables à la vie du village et à l'avenir de ses habitants :

La rénovation de l'école,

L'installation d'un café multiservices associatif,

La création d'un jardin public partagé,

Le traitement des déchets verts et le développement d'espaces verts sur l'ensemble du territoire.



Après de longues années de discussions le jardin partagé a été décidé en 2023, ainsi que la création en 2025 des voies vertes des chemin de Caminas et la Gallenne.

Aujourd'hui il faut engager et mener à terme les autres projets dans la mesure où l'ancienne mairie est vacante, et l'école ne peut rester en l'état plus longtemps. De nombreuses suggestions ont été faites, associer l'ensemble de la population, organiser un échéancier, Identifier les financements envisageables, créer des groupes de projet, etc ...

Les élus ne savent pas tout, et leur manque de disponibilité ne justifie pas les retards.

Nous devons mobiliser les compétences et les bonnes volontés pour conduire et animer les projets. Il faut changer le mode de management des projets, Nous avons proposé à l'équipe municipale actuelle d'étudier ce que nous pourrions faire **ensemble** pour les élections de 2026.

Le 2 mars 2025, la majorité municipale n'a pas souhaité donner suite à nos propositions de collaboration, dont acte.

Thaddee PATTYN & André FAGGION

Majorité municipale

Vous êtes très nombreux à nous féliciter pour **tout ce qui a été réalisé depuis le début de notre mandat :**

- Installation clim réversible dans 2 classes de l'école, réfectoire, salle bleue maternelle (avec réfection de la toiture) et clim ALAE,
- Four pour la cantine, ombrage dans cour du primaire,
- Agrandissement espace de loisirs avec parcours sportif, réaménagement de l'aire de jeux des tout-petits,
- Achat d'un véhicule et de matériels pour le service technique,
- Développement des outils de communication (panneau lumineux), installation de la signalétique dans le village,
- Création du service culturel avec un fort enrichissement de l'offre culturelle, création page Facebook, nouvel espace jeux à la médiathèque,
- Construction parking salle des fêtes et mur antibruit,
- Construction nouvelle Mairie, avec bureau police intercommunale,
- Construction maison médicale, qui a été de loin le projet le plus ambitieux et qui vous permet aujourd'hui un accès médical de proximité,
- Vidéo protection des bâtiments communaux,
- Panneaux photovoltaïques sur des bâtiments communaux,
- Acquisition de foncier pour les futurs projets,
- Sécurisation des déplacements : aménagement de piétonniers, de voies vertes,

Nous avons continué à faire tout ce qui pouvait être réalisé pendant les 2 années du COVID qui ont bloqué tout le pays. **Nous continuerons jusqu'à la fin du mandat** à faire évoluer notre village pour qu'il y fasse bon vivre dans l'esprit de « Dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit » !

État civil

NAISSANCES



Le 08 janvier 2025

PÈRE JIMENEZ Noah

Le 16 février 2025

ESPARGILHE-CALBRY Basile

Le 10 mai 2025

LONJOU Elio

DÉCÈS



Le 23 octobre 2024

M. RAFFO Gilbert

Le 22 janvier 2025

M.GOULDAL Frédéric

MARIAGES



Le 21 décembre 2024

M. MANET Guillaume et M^{me} SIGNOURET Emilie

Le 21 décembre 2024

M. NAJJARI Aïssa et M^{me} CHENNOUFI Mounaïe

Le 06 janvier 2025

M. DALONGEVILLE Frédéric et
M^{me} CARZANIGA Eliane

Le 14 juin 2025

M. TRAN Van Chang et M^{me} BRETEL Sandrine

Le 20 juin 2025

M.LHASSANI Kaer et M^{me} CHRISTE Emilie

Le 21 juin 2025

M.BLAISON Didier et
M^{me} GENDRE-CASIN Florence

Le 21 juin 2025

M.REGNIER Baptiste et M^{me} AVATI Stéphanie

Agenda

JUIN

Jeudi 26 juin

Spectacle ALAE

Salle des fêtes

JUILLET

Du 4 au 6 juil.

Fête locale

Dimanche 6 juil. 12h

Apéritif de la fête locale

Salle des fêtes

Jeudi 10 juil. 14h30

Thé dansant

Salle des fêtes

Du 10 juil. Au 10 oct.

Exposition la ronde des jeux

Médiathèque

AOUT

Jeudi 28 aout 14h30

Thé dansant

Salle des fêtes

SEPTEMBRE

Samedi 6 sep. 9h00

Forum des associations

Salle polyvalente

Mercredi 10 sep. 16h30

Atelier petits bidouilles et bidules

Maison des activités

Dimanche 14 sep.

Vide grenier

Samedi 20 sep. 10h30

Spectacle « Coquin de sort »

Salle des fêtes

Samedi 20 sep. 12h

30 ans de l'ACEV

Jardin partagé

Samedi 27 sep. 10h00

Atelier parent/enfant « Par-cours »

Maison des activités

OCTOBRE

Samedi 4 oct. 16h00

Spectacle « Les monteurs d'ombres »

Salle des fêtes

Mercredi 8 oct. 16h30

Atelier bidouilles et bidules

Maison des activités

Samedi 11 oct. 14h00

Atelier enfant « Les savons »

Médiathèque

Samedi 18 oct. 10h00

Atelier « Engrais vert »

Jardin partagé

Samedi 18 oct. 20h30

Théâtre « Un très joyeux anniversaire »

Salle des fêtes

Mercredi 29 oct. 18h30

Heure du conte en pyjama

Médiathèque

NOVEMBRE

Mercredi 5 nov. 16h30

Atelier petits bidouilles et bidules

Maison des activités

Mardi 11 nov. 11h00

Cérémonie commémorative

Monument aux morts

Samedi 15 nov. 10h30

Spectacle « Où ça ? »

Médiathèque

Samedi 15 nov. 12h00

Repas des aînés

Salle des fêtes

Du 18 au 22 nov.

Exposition « Scènes végétales illuminées »

Médiathèque

Jeudi 20 nov. 14h30

Thé dansant

Salle des fêtes

Samedi 29 nov. 9h30

Rentrée littéraire

Médiathèque

Dimanche 23 nov. 17h00

Spectacle « Le magistorien »

Salle des fêtes

DECEMBRE

Samedi 6 déc. 10h30

Spectacle « Conte d'hiver »

Salle des fêtes

Mardi 9 déc. 9h30 et 10h40

Atelier « Petit soigneurs »

Maison des activités

Mercredi 10 déc. 16h30

Atelier petits bidouilles et bidules

Maison des activités



**06
SEPTEMBRE
2025**

**9H
12H**

FORUM DES ASSOS

**SALLE POLYVALENTE
VILLENEUVE-LÈS-BOULOC**



Renseignements en mairie au 05.61.82.02.29